

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 24 (1962)
Heft: 4

Rubrik: Leurs trucs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du paysan (également de la part des autorités) qu'il va lentement mais sûrement vers la ruine.»

En ce qui concerne la prime d'assurance supérieure, il convient de souligner qu'il s'agit d'un autre genre de responsabilité civile — c'est-à-dire de la responsabilité causale au lieu de la responsabilité en cas de faute — et que les sommes minimales devant être assurées sont plus élevées qu'auparavant pour l'assurance agricole, ce qui est peut-être de l'intérêt de l'agriculteur, après tout.

Nous ne pouvons arrêter ni la marche du temps ni celle du progrès. Aussi ne nous reste-t-il qu'à observer strictement les prescriptions relatives à la circulation routière, et cela dans notre propre intérêt. Ce qui était considéré par le grand-père, et souvent encore par le père, comme une façon naturelle de penser et d'agir, n'est tout simplement plus compatible avec les exigences actuelles. On peut s'en convaincre au besoin en regardant aussi ce qui se passe dans d'autres domaines. Plus d'un agriculteur devant rester des semaines ou des mois à l'hôpital à la suite d'un accident dû à l'absence d'un dispositif réglementaire à une remorque, par exemple, débourserait alors avec plaisir même quelques francs de plus pour pouvoir travailler de nouveau et veiller à ce que tout aille bien à la ferme. Mais c'est généralement tard, très tard, parfois même trop tard, qu'on finit par comprendre...

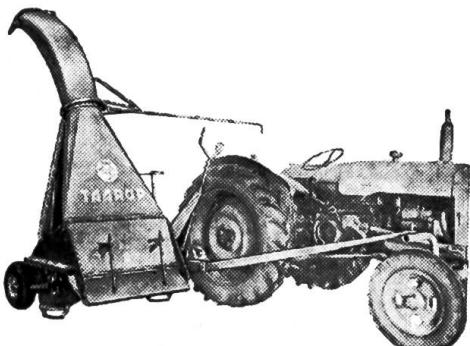
La Rédaction

Leurs trucs

La manutention des sacs de grain

Le transport des sacs de grain (ou de tout autre produit ensaché) dans le grenier ou dans un local situé au-dessus du

rez-de-chaussée peut être grandement simplifié. Ainsi qu'on le voit sur le croquis ci-après, le sac est accroché à un câble, lequel passe sur les deux poulies 1 et 2 et va jusqu'en dehors du bâtiment. On le fixe là au tracteur, qui avancera pour le tirer. Le sac se trouvant à l'autre extrémité du câble (fixation par chaîne à crochet ou anneau) est alors hissé, si possible le



LA TAARUP

fauche, hache, charge en une seule opération herbe, trèfle, luzerne, feuilles de betteraves, maïs, etc. . .

Produit danois de renommée mondiale; fonctionnement irréprochable, entretien minime.

Importateur pour la Suisse:

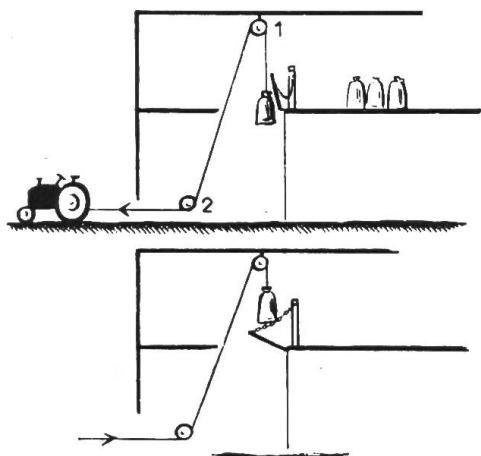
PAUL HENRIOD S.à r.l.

Ateliers de constructions

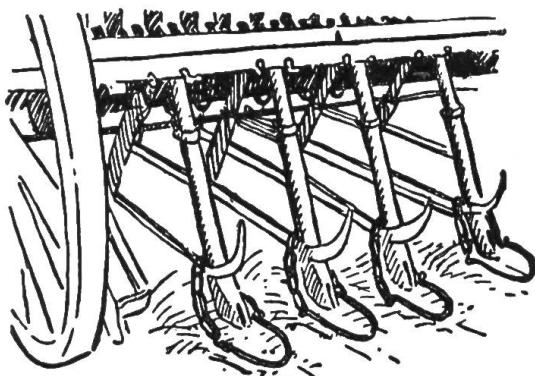
Echallens, tél. (021) 4 14 14

long d'une paroi. Il peut passer à travers le plancher de chaque étage par une ouverture appropriée (avec ou sans trappe). On aura soin de placer des repères fixes à l'extérieur, sur le sol, qui indiqueront quand le sac aura atteint l'étage désiré, c'est-à-dire une certaine hauteur au-dessus de ce plancher. Il faudra alors reculer légèrement avec le tracteur pour que le sac se pose sur la trappe, où une deuxième personne le transportera à l'endroit voulu à l'aide d'un diable à sacs.

Tiré de «La Potasse»



Plus besoin de passer la herse après l'ensemencement



Il n'est pas nécessaire d'employer la herse pour niveler le sol après le passage du semoir si l'on accroche aux tubes d'enterrage de celui-ci de petits étriers en fer rond qui font office de corps recouvreurs. Leur longueur sera d'environ 15 cm. En ce qui concerne leur largeur et leur poids, il faut tenir compte des conditions particulières du sol. Ces étriers sont à adapter

aux tubes d'enterrage par l'intermédiaire de petites chaînes légères. La longueur des chaînes doit être telle que les étriers reposent à plat sur le sol (sans s'enfoncer) lorsque le semoir avance. Après le travail, on suspend les étriers aux crochets prévus pour les masses d'alourdissement. M.Sch.

Comment ligaturer correctement l'extrémité d'une corde

Qu'il s'agisse de cordes faites à la ferme ou achetées dans le commerce, il importe de veiller à ce que leurs extrémités qui se défont soient ligaturées à temps. Certains agriculteurs font simplement un nœud pour

les moteurs avec




additif au carburant. seront protégés de toute corrosion. les chambres de combustion et les échappements seront exempts de suie et réduisent considérablement les frais d'entretien



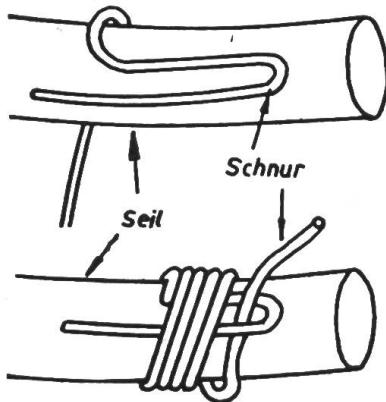
**AUTOL S.A.
ALLSCHWIL-BL
(061) 39 29 96**

arrêter la détorsion. C'est aussi un moyen. Mais une telle corde ne peut alors plus passer à travers certaines ouvertures.

Les croquis ci-dessous montrent comment il faut ligaturer correctement une corde. On prend pour cela une ficelle fine assez longue et suffisamment solide, puis on en applique une extrémité sur le bout de la corde en faisant une boucle. On commence alors à enrouler la ficelle de la façon qui est indiquée sur la figure. Lorsque seule une petite partie de la boucle sera encore visible, on passera la ficelle à travers et l'on tirera la boucle sous l'enroulement avec l'autre extrémité de la ficelle, mais seulement jusqu'au milieu de l'enroulement. On coupera ensuite les

deux bouts de la ficelle au ras de l'enroulement et l'extrémité de la corde ne se défera alors plus avant longtemps.

K.H., à F.



Nouvelles des sections

Section vaudoise

Ristournes sur carburants et lubrifiants

Comme ces deux dernières années, nos membres bénéficieront des ristournes accordées par les fournisseurs suivants qui travaillent en étroite collaboration avec notre Association:

B.P.

SHELL (R. Simond, Reitzel frères S.A. et Ruey & Cie.)

ESSO (Perrin frères S.A.)

SOCAL

BRACK ristournes accordées dès 1960

CARBOIL ristournes accordées dès 1960

Nous recommandons donc à nos membres, dans leur propre intérêt, d'ailleurs, de donner la préférence à ces fournisseurs.

Nous vous prions de prendre note que la maison Alain GOLAZ, de Lausanne, a finalement renoncé à nous accorder les ristournes promises.

Matériel réfléchissant

Nous avons à la disposition de nos membres le matériel suivant:

Triangles rouges «Mutuelle Vaudoise» avec cuir de 15 cm à Fr. 2.20 pièce

Triangles rouges sans inscription avec cuir de 25 cm à Fr. 2.90 pièce

Plaques blanches rectangulaires 10 x 15 cm à Fr. 2.20 pièce

Palettes de direction (sans manche) à Fr. 4.— pièce

Catadioptres (lentilles) ronds blancs à Fr. 2.20 pièce

Catadioptres (lentilles) ronds rouges à Fr. 3.— pièce

Frais de port en plus

Passez-nous vos commandes sans tarder à l'adresse suivante:

Association Vaudoise de Propriétaires de Tracteurs

Morges, Pl. Dufour 3, tél. 71 11 41